

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

Assurances GAT VIE

Siège Social : 92-94 Avenue Hédi Chaker, 1002 Tunis

Assurances GAT VIE publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 11 Mai 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Mohamed Hedi KAMMOUN (*ECC Mazars*).

Bilan de GAT VIE au 31 Décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

Actifs	Notes	31/12/2022			NET AU 31/12/2021
		Brut	Amortissements et provisions	Net	
Actifs incorporels	Note 4	1 437 097	1 118 502	318 595	492 892
Investissements de recherche et développement		1 437 097	1 118 502	318 595	492 892
Actifs corporels d'exploitation		627 749	308 009	319 740	358 313
Installations techniques et machines		596 961	277 299	319 662	358 080
Autres installations, outillages et mobiliers		30 788	30 710	78	233
Placements	Note 5	215 275 238	576 335	214 698 903	180 233 801
Terrains, constructions et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
AC313 Parts et actions de sociétés immobilières non cotées		6 714 665	0	6 714 665	6 714 665
Autres placements financiers		208 560 573	576 335	207 984 238	173 519 136
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et parts dans les FCP		18 874 284	541 650	18 332 634	23 422 478
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe		99 934 686	29 685	99 905 001	113 270 670
AC334 Autres Prêts		999 599	5 000	994 599	25 784
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		88 752 004	0	88 752 004	36 800 204
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	Note 6	4 702 570	0	4 702 570	4 344 644
Part des réassureurs dans les provisions techniques	Note 7	2 287 794	0	2 287 794	2 227 301
AC520 Provisions d'assurances vie		1 211 799	0	1 211 799	1 132 991
AC530 Provisions pour sinistres Vie		1 075 995	0	1 075 995	1 094 310
Créances	Note 8	12 146 868	444 230	11 702 638	9 637 075
Créances nées d'opérations d'Assurance directe		1 037 612	50 327	987 285	997 175
AC611 Primes acquises et non émises		625 783	0	625 783	-252 205
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe		411 829	50 327	361 502	1 249 380
Créances nées d'opérations de réassurance		1 973 797	193 903	1 779 894	1 865 065
Autres Créances		9 135 459	200 000	8 935 459	6 774 835
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		8 303 126	0	8 303 126	6 198 098
AC633 Débiteurs divers		832 333	200 000	632 333	576 737
Autres éléments d'Actif	Note 9	7 552 972	94 719	7 458 253	5 895 608
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse		3 274 675	94 719	3 179 956	1 572 420
Comptes de régularisation Actif		4 278 297	0	4 278 297	4 323 188
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus		4 020 896	0	4 020 896	4 104 570
AC733 Autres comptes de régularisation Actifs		257 401	0	257 401	218 618
Total de l'Actif:		244 030 288	2 541 795	241 488 493	203 189 635

Bilan de GAT VIE au 31 Décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

Capitaux propres et passif du Bilan	Notes	31/12/2022	31/12/2021
CP1 Capital social ou fonds équivalent		7 000 000	7 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital		2 740 154	3 069 953
CP4 Autres capitaux propres		443 314	443 314
CP5 Résultat reporté		5 168 324	3 318 552
Total capitaux propres avant résultat :		15 351 792	13 831 819
CP6 Résultat de l'exercice		4 172 236	2 919 973
Total capitaux propres avant affectation : Note 10		19 524 028	16 751 792
PA2 Provisions pour autres risques et charges		1 161 146	875 516
PA23 Autres provisions		1 161 146	875 516
PA3 Provisions techniques brutes	Note 11	206 175 947	171 267 960
PA320 Provisions d'assurances Vie		192 733 452	160 154 882
PA330 Provisions pour sinistres Vie		6 743 647	5 276 019
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices Vie		1 414 407	1 495 573
PA360 Autres provisions techniques Vie		5 284 441	4 341 486
PA4 Provisions des Contrats en Unité de Compte	Note 12	4 701 077	4 344 515
PA5 Dettes pour dépôts reçus des réassureurs	Note 13	2 287 794	2 227 301
PA6 Autres dettes	Note 14	1 799 053	1 515 538
PA63 Autres dettes		1 799 053	1 515 538
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques		550 801	657 852
PA634 Créiteurs divers		1 246 375	838 717
PA635 Concours bancaires		1 877	18 969
PA7 Autres passifs	Note 15	5 839 448	6 207 012
PA71 Comptes de régularisation passif		5 839 448	6 207 012
Total des capitaux propres et du Passif :		241 488 493	203 189 635

Etat de résultat technique vie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de résultat technique de l'Assurance VIE	Notes	Opérations Brutes 31/12/2022	Cessions au 31/12/2022	Opérations Nettes 31/12/2022	Opérations Nettes 31/12/2021
Primes	Note 16	53 897 856	-768 315	53 129 541	36 253 933
Primes émises et acceptées		53 897 856	-768 315	53 129 541	36 253 933
Produits de placements	Note 17	17 348 079	0	17 348 079	15 433 957
PRV21 Revenus des placements		16 122 397	0	16 122 397	15 259 844
PRV23 Reprise de correction de valeurs sur placements		420 794	0	420 794	87 890
PRV24 Profits provenant de la réalisation des placements		804 888	0	804 888	86 223
Charge de sinistres	Note 19	-26 533 243	437 130	-26 096 113	-71 735 559
Montants payés		-25 065 615	447 040	-24 618 575	-69 612 075
Variation de la provision pour sinistres		-1 467 628	-9 910	-1 477 538	-2 123 484
Variation des autres provisions techniques	Note 20	-33 796 920	88 265	-33 708 655	29 465 178
Provisions d'assurance vie		-33 935 385	128 553	-33 806 832	30 365 296
Autres provisions techniques		-874 121	-40 288	-914 409	-159 947
Provisions sur Contrats en Unité de compte		1 012 586	0	1 012 586	-740 171
Participation aux bénéfices et ristournes	Note 21	-35 567	0	-35 567	189 479
Frais d'exploitation	Note 22	-2 749 466	56 570	-2 692 896	-2 405 229
Frais d'acquisition		-1 859 105	33 942	-1 825 163	-1 636 457
Frais d'Administration		-890 361	22 628	-867 733	-768 772
Autres charges techniques	Note 23	-1 957 165	0	-1 957 165	-1 688 200
Charges des placements	Note 24	-998 720	-39 705	-1 038 425	-1 089 021
CHV91 Charges de gestion des placements, y compris les charges d'intérêts		-391 136	-39 705	-430 841	-514 327
CHV92 Correction de valeur sur placements		-87 119	0	-87 119	-85 250
CHV93 Pertes provenant de la réalisation des placements		-520 465	0	-520 465	-489 444
Produits de Placements alloués, transférés à l'état de résultat	Note 25	-834 754	0	-834 754	-562 563
Résultat technique de l'assurance Vie		4 340 100	-226 055	4 114 045	3 861 975

Etat de résultat de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

Etat de Résultat	Au 31/12/2022.	Au 31/12/2021
Résultat Technique de l'Assurance Vie	4 114 045	3 861 975
Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'Assurance Vie	834 754	562 563
Autres produits non techniques	10 274	3 518
Autres charges non techniques	0	-3 352
Résultats provenant des activités ordinaires :	Note 26 4 959 073	4 424 705
Impôts sur le Résultat	-706 136	-1 504 432
Résultats provenant des activités ordinaires après impôts :	4 252 937	2 920 273
Pertes Extraordinaires	-80 701	-300
Résultat net après modifications comptables :	4 172 236	2 919 973

Etat de flux de trésorerie de GAT VIE
Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

État de flux de trésorerie Général (méthode directe)		Notes	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
E1	Encaissements des primes reçues des assurés		51 303 552	36 798 874
E2	Sommes versées pour paiement des sinistres		-22 909 273	-67 348 937
E3	Encaissements des primes reçues (acceptations)		0	0
E4	Sommes versées pour les sinistres (acceptations)		0	0
E5	Commissions versées sur les acceptations		0	0
E6	Décaissements de primes pour les cessions		-327 223	-394 951
E7	Encaissements des sinistres pour les cessions		0	0
E8	Commissions reçues sur les cessions		0	0
E9	Commissions versées aux intermédiaires		-528 837	-537 776
E10	Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-3 191 352	-3 077 110
E11	Variation des dépôts auprès des cédantes		0	0
E12	Variation des espèces reçues des cessionnaires		0	0
E13	Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-150 628 845	-139 338 277
E14	Encaissements liés à la cession de placements financiers		114 785 764	161 195 620
E15	Taxes sur les assurances versées au Trésor		566 369	-3 201 970
E16	Produit financiers reçus		14 071 502	16 426 616
E18	Autres mouvements		-50 820	-607 308
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		Note 27	3 090 837	-85 219
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
V1	Décaissements provenant de l'acquisition des immobilisations		-66 209	-295 549
V2	Encaissements provenant de la cession des immobilisations		0	136 000
V3	Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et	V3	0	0
V4	Encaissements provenant de la cession de terrains et	V4	0	0
V5	Décaissements provenant de l'acquisition de placements	V5	0	0
V6	Encaissements provenant de la cession de placements	V6	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		Note 28	-66 209	-159 549
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
F1	Encaissements suite à l'émission d'actions			
F2	Dividendes et autres distributions	F2	-1 400 000	-1 119 648
F3	Encaissements provenant d'emprunts	F3	0	0
F4	Remboursements d'emprunts	F4	0	0
F5	Augmentation/Diminutions des ressources spéciales	F5	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		Note 29	-1 400 000	-1 119 648
Incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités			0	0
Variations de trésorerie			1 624 628	-1 364 416
Trésorerie de début d'exercice			1 648 170	3 012 586
Trésorerie de fin d'exercice			3 272 798	1 648 170

Tableau des engagements reçus et donnés

Exercice clos le 31 décembre 2022 (Exprimé en dinars tunisiens)

Intitulé	31/12/2022	31/12/2021
HB1 Engagements reçus	547 300	547 300
<i>Avals, cautions de garanties sur conventions de portage</i>	<i>347 300</i>	<i>347 300</i>
<i>Autres engagements reçus</i>	<i>200 000</i>	<i>200 000</i>
HB2 Engagements donnés		
<i>HB21 Avals, cautions de garanties octroyés au titre d'appel d'offres</i>		
<i>HB22 Titres et actifs acquis avec engagements de revente</i>		
<i>HB23 Autres engagements sur titres, actifs ou revenus</i>		
<i>HB24 Autres engagements donnés</i>		
HB3 Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des rétrocessionnaires		
HB4 Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution		
HB5 Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance		
HB6 Autres valeurs détenues pour compte de tiers		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS AU 31/12/2022

Les présentes notes aux états financiers ont pour but de présenter les informations sur les méthodes comptables retenues pour l'établissement de ces états financiers et les principes comptables appliqués par « GAT VIE », pour la préparation desdits états. Ils fournissent des informations et des analyses complémentaires sur les montants portés au bilan, aux états de résultat et à l'état de flux de trésorerie.

Note n° 1 : Présentation de la Société

GAT VIE est une Société Anonyme au capital de 7 000 000 Dinars totalement libéré ayant pour objet d'effectuer toutes opérations d'assurance et de capitalisation ainsi que les opérations d'acceptation en réassurance.

Note n° 2 : Faits marquants de l'exercice

L'activité de GAT VIE a été marquée par les faits saillants suivants :

- Signature d'une convention de Bancassurance avec une banque de la place ;
- Accord de principe pour la mise en place d'un partenariat de micro-assurance avec une institution de microfinances ;
- Encaissement d'une prime exceptionnelle de 6 000 K Dinars au titre de divers contrats collectifs ;
- Réalisation d'un contrat collectif « Tunisair Express » pour une prime de 150 K Dinars ;
- Mission de contrôle du CGA ;
- Mise à jour des conditions générales des produits conformément à la nouvelle réglementation ;
- Actions de communication ;
- Maintien d'un important contrat collectif suite à une consultation ;
- Accord de principe pour la souscription d'un contrat collectif important ;
- Baisse importante des prestations réglées comme suite à la politique de rééquilibrage du portefeuille de contrats d'assurance vie initiée en 2021.

Note n° 3 : Référentiel d'élaboration des états financiers et méthodes comptables

Les états financiers de GAT VIE sont établis conformément aux principes et méthodes comptables généralement admis en Tunisie et notamment ceux prévus par la norme comptable générale, les normes comptables techniques et les normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques d'assurance et/ou de réassurance promulguées par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000.

Les principes comptables les plus significatifs adoptés par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

- **Les placements :**

Les placements englobent les titres de participation, les titres de placements, les emprunts obligataires, les bons de Trésor, les prêts au personnel...

Pour les titres cotés, et à la date de l'inventaire, il est procédé à leur évaluation au coût moyen pondéré du mois de décembre. Les dépréciations éventuelles constatées pour chaque titre par rapport au coût d'acquisition font l'objet d'une provision. Les plus-values, en respect du principe de prudence, ne doivent faire l'objet d'aucune écriture. Une moins-value dégagée pour une catégorie de titre n'est pas compensée par une plus-value dégagée sur une autre catégorie.

Pour les titres non cotés, l'évaluation se fait à la valeur mathématique, les moins-values éventuelles font l'objet d'une provision.

L'évaluation des placements représentatifs des contrats en unités de compte est faite à la valeur de marché. La différence entre la valeur comptable et la valeur de marché est prise en compte dans le résultat.

- **Les provisions techniques :**

- 1) Les provisions mathématiques :**

Il s'agit de la différence, à la date d'inventaire, entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Ces provisions comprennent la valeur actuarielle estimée des engagements de la société déduction faite de la valeur actuarielle des primes futures.

Les provisions mathématiques sont calculées séparément pour chaque contrat individuel. Pour les contrats collectifs le calcul des provisions mathématiques se fait selon des méthodes statistiques.

- 2) Les provisions pour sinistres à payer :**

C'est la partie des sinistres, rachats et capitaux échus déclarés mais non encore payés à la clôture de l'exercice, ainsi que ceux survenus au cours de l'exercice 2022 et dont la déclaration est parvenue après l'exercice 2023.

Le montant des sinistres à payer est majoré des frais que peut occasionner la gestion desdits sinistres.

- 3) Les réserves de stabilité :**

Il est prélevé annuellement une partie de l'excédent du compte de résultat de quelques contrats destinés à faire face aux déficits éventuels des années ultérieures.

- 4) Les provisions pour participation aux bénéfices :**

Il s'agit des provisions enregistrées au titre des participations bénéficiaires dues et non encore versées aux bénéficiaires des contrats

- 5) Les provisions des contrats en unités de compte :**

Elles représentent l'engagement de la société envers les assurés qui ont souscrit des contrats en Unités de compte.

• **Les états de résultat :**

Conformément à la norme comptable tunisienne n° 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurances et/ou de réassurances, GAT VIE a présenté l'état de résultat technique de l'assurance et l'état de résultat.

Les charges de gestion sont classées selon leur destination et non pas selon leur nature. Le passage d'une comptabilité par nature à une comptabilité par destination se fait par l'application des clés de répartition prédéfinies.

Le nouveau système comptable des compagnies d'assurances et/ou de réassurances distingue les cinq destinations suivantes :

- Les frais de gestion de sinistres : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des sinistres. Ils comprennent notamment les frais de personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel engagés dans cette activité ;
- Les frais d'acquisition : Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances et en général tous les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats dans le portefeuille ;
- Les frais d'administration : ce sont les frais internes et externes de gestion des contrats en portefeuille notamment les frais d'encaissement des primes et d'administration du portefeuille ;
- Les frais de gestion des placements : il s'agit des frais occasionnés par la gestion des placements, on peut citer notamment les honoraires, commissions et courtages versés aux intermédiaires.
- Les autres charges techniques : Ils correspondent aux charges qui exceptionnellement ne peuvent pas être affectées à l'une des destinations définies précédemment.

Le choix de la clé permettant le déversement des charges par nature aux différentes destinations se fait suite à une analyse de la charge. Parmi les clés choisies on peut citer notamment :

NATURE DE LA CHARGE	CLES DE REPARTITION
Frais de personnel et charges connexes	Temps effectif du travail
Frais généraux	La masse salariale ou nombre de dossiers
Impôts sur le chiffre d'affaires	Le chiffre d'affaires par produit
Amortissement	Selon le cas

Pour les charges affectables directement à une destination bien définie le déversement se fait sans application de clés.

Les produits et les charges de placements sont considérés comme des éléments de l'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2022. Une partie des produits de placements nets de charges est alloué à l'état de résultat.

Au cours des années antérieures, le montant à transférer a été calculé par rapport à l'importance relative des capitaux propres comparés aux provisions techniques. En effet le montant à affecter à l'état de résultat est égal à :

$$\frac{\text{Produits de placements Nets} \times \text{Capitaux Propres}}{\text{Capitaux propres} + \text{Provisions Techniques}}$$

Les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés. De ce fait, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Les états financiers :

Conformément à la nouvelle réglementation comptable, les états financiers présentés par GAT VIE sont les suivants :

- a. Le bilan ;
- b. L'état de résultat technique de l'assurance 31/12/2022 ;
- c. L'état de résultat ;
- d. L'état de flux de trésorerie ;
- e. Les notes aux états financiers.

Le bilan de l'exercice 2022 totalise tant à l'actif qu'au passif 241 488 493 dinars (dont 19 524 028 dinars comme total Capitaux propres après résultat de l'exercice) contre 203 189 635 dinars en 2021 soit une progression de 19%.

La société a dégagé en 2022 un résultat bénéficiaire net d'impôt de 4 172 236 dinars contre un bénéfice net d'impôt de 2 919 973 dinars en 2021.

Les primes acquises au cours de l'exercice comptable 2022 nettes d'impôts et d'annulation et de cession s'élèvent à 53 129 541 dinars contre 36 253 933 dinars l'exercice 2021.

Nous vous présentons, ci-après, les notes complémentaires explicatives des postes du bilan et des états de résultat permettant d'avoir de plus amples renseignements sur les états financiers de GAT VIE de l'exercice 2022.

Notes sur le Bilan

Note n°4 : Actifs incorporels et corporels :

Les actifs incorporels d'exploitation de GAT Vie totalise une valeur brute 1 437 097 dinars, le total amortissement s'élève à 1 118 502 dinars soit une valeur nette de 318 595 dinars

Les actifs corporels d'exploitation totalisent à fin 2022 une valeur brute de 627 749 dinars. Les amortissements totalisent 308 009 dinars soit une valeur nette de 319 740 dinars contre une valeur comptable nette de 358 313 dinars à fin 2021.

Note n° 5 : Les placements :

Le portefeuille des placements de GAT VIE totalise au 31 décembre 2022 un montant net de 214 698 903 dinars contre 180 233 801 dinars au 31 décembre 2021, soit une augmentation de 19%.

La répartition du poste placement est donnée comme suit :

Placements	2022			2021		
	Brut	Amort et provisions	Net	Brut	Amort et provisions	Net
Bon de trésor	59 255 000	0	59 255 000	63 253 000	0	63 253 000
Emprunts obligataires	40 650 000	0	40 650 000	27 730 000	0	27 730 000
Compte à terme et certificat de dépôt	88 752 004	0	88 752 004	59 087 874	0	59 087 874
Billets de trésorerie	29 685	29 685	0	29 685	29 685	0
Titres cotés, sicav et FCP	17 121 595	131 419	16 990 176	22 563 478	472 458	22 091 020
Titres et Actions non cotés	8 467 355	410 231	8 057 124	8 456 355	410 231	8 046 124
Autres prêts	999 599	5 000	994 599	30 784	5 000	25 784
Total	215 275 238	576 335	214 698 903	181 151 176	917 375	180 233 801

Par ailleurs, la compagnie détient au niveau de la société GAT PI une participation à hauteur de 18.58% et GAT IMMOBILIER de 31.7% évaluée respectivement à 3 678 012 dinars et 3 212 112 dinars.

Note n°6 : Actifs représentant les contrats en unités de compte :

Le poste des actifs adossés aux contrats en unités de compte présente un solde net de 4 702 570 dinars au 31 décembre 2022 contre 4 344 644 dinars à fin 2021 soit une hausse de 8%.

Note n°7 : Part des réassureurs dans les provisions techniques :

Il s'agit de la partie des provisions techniques portées à la charge des réassureurs. Ce poste renferme les provisions mathématiques à la charge des réassureurs ainsi que les parts des réassureurs dans les provisions pour sinistres à payer. Ce poste s'élève au 31 décembre 2022 à 2 287 794 dinars contre 2 227 301 dinars l'exercice précédent.

Note n° 8 : Les créances :

Cette rubrique figure au bilan arrêté au 31 décembre 2022 pour un montant net de 11 702 638 dinars contre 9 637 075 dinars à fin 2021 et présente le détail suivant :

En Dinars	2022	2021
Créances nées d'op. d'assurances directes	987 285	997 175
Créances nées d'opérations de réassurances	1 779 894	1 865 065
Etat et organismes de sécurité sociale	8 303 126	6 198 098
Débiteurs divers	632 333	576 737
Total	11 702 638	9 637 075

- Créances nées d'opérations d'assurances : Cette rubrique englobe les créances de la société envers ses assurés. Ces créances représentent 1.8 % du chiffre d'affaires 2022 alors qu'en 2021 ce rapport était de 2.7%.
- Créances nées d'opérations de réassurances : le solde dégagé représente l'excédent des opérations de cession et d'acceptation en réassurance. Il présente un solde de 1 779 894 dinars au 31 décembre 2022 contre 1 865 065 dinars en 2021.
- Etat, Organismes sociaux et collectivités Publiques : Ce poste renferme les créances de la compagnie envers l'Etat. Il s'agit notamment des retenues à la source opérée au titre des revenus des capitaux mobiliers.
- Débiteurs Divers : Ce compte présent à fin 2022 un solde net de provisions de 632 333 dinars contre 576 737 dinars l'exercice précédent.

L'évolution de ce poste s'explique par la constatation de la saisie arrêt opérée sur notre compte bancaire au titre du jugement prononcé pour l'affaire d'un sinistre.

Le détail des créances brutes par antériorité se présente comme suit :

Rubriques	2 022	2021et ant	plus de 5ans
Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 810 513	5 492 613	
Créances nées d'opérations de réassurance	1 973 797		
Débiteurs divers	59 099	572 413	200 821
Primes acquises et non émises	625 783		
Autres créances nées d'opération d'assurance directe		96 037	
Total général	5 469 192	6 161 063	200 821

Le montant des provisions au titre de ces postes se présente comme suit :

- Autres créances nées d'opération d'assurance directe : 50 327 dinars
- Créances nées d'opération de réassurances : 193 903 dinars
- Débiteurs Divers : 200 000 dinars
-

Notes n° 9 : Autres éléments d'actifs :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2022 un montant net de 7 458 253 dinars contre 5 895 608 dinars en 2021 et se détaille comme suit :

En Dinars	2022	2021
Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	3 179 956	1 572 420
Comptes de régularisation	4 278 297	4 323 188
Total	7 458 253	5 895 608

Les comptes de régularisation comprennent :

En Dinars	2022	2021
Les intérêts et loyers acquis et non échus	4 020 896	4 104 570
Les autres comptes de régularisation	257 401	218 618
Total	4 278 297	4 323 188

Note n°10 : Capitaux propres et réserves :

Les capitaux propres et réserves présentent au 31 décembre 2022 un montant de 19 524 028 dinars contre 16 751 792 dinars au 31 décembre 2021 enregistrant ainsi une hausse de 17%.

Le détail des capitaux propres et réserves est donné comme suit :

En Dinars	2021	Variation (+)	Variation (-)	2022
Capital social	7 000 000			7 000 000
Réserves légales	700 000	-		700 000
Réserves facultatives	213 511			213 511
Réserves pour fonds social	277 624	50 000		327 624
Réserves spéciales de réinvestissement	1 878 818		379 799	1 499 019
Résultat reportés	3 318 552	5 168 324	3 318 552	5 168 324
Effet de modifications comptables	443 314			443 314
Résultat de l'exercice 2021	2 919 973		2 919 973	-
Résultat de l'exercice 2022		4 172 236		4 172 236
Total des capitaux propres	16 751 792	9 390 560	6 618 324	19 524 028

Note n°11 : Les Provisions techniques brutes :

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques brutes hors UC totalisent 206 175 947 dinars contre 171 267 960 dinars au 31 décembre 2021, détaillés comme suit :

En Dinars	2022	2021
Provisions mathématiques	192 733 452	160 154 882
Provisions pour sinistres à payer	6 743 647	5 276 019
Autres provisions techniques	5 284 441	4 341 486
Provisions pour participation aux bénéfices	1 414 407	1 495 573
Total	206 175 947	171 267 960

Les provisions mathématiques : Ces provisions ont enregistré une augmentation de 20% passant de 160 154 882 dinars en 2021 à 192 733 452 dinars au 31 décembre 2022. Elles peuvent être détaillées entre les différentes catégories comme suit :

En Dinars	2022	2021
Contrats Mixte	90 364 777	115 126 265
Contrats Epargne	87 318 541	32 468 561
Contrats Décès	15 050 134	12 560 056
Total	192 733 452	160 154 882

Le Décret-loi n° 2020-19 du 15 mai 2020, portant fixation de dispositions particulières relatives au remboursement des crédits et financements octroyés par les banques et les établissements financiers à leurs clients a prévu que les contrats d'assurances continuent de produire leurs effets tout au long de la période additionnelle due au report. Toutefois, étant donné que ces reports apportent des changements aux tableaux d'amortissement des crédits et les garanties offertes aux banques, la constatation d'un

engagement supplémentaire reste tributaire du paiement d'une prime complémentaire par les banques désirant se couvrir sur les risques additionnels.

Les provisions pour sinistres :

Les sinistres en instance de paiement se sont élevés au 31 décembre 2022 à 6 743 647 dinars contre 5 276 019 dinars en 2021. Il est à noter que les sinistres à payer sont majorés des frais de gestion que peut occasionner le règlement des dits sinistres. Ils se détaillent par catégorie d'assurances au 31/12/2022 comme suit :

En Dinars	2022	2021
Contrats Mixte	2 261 860	1 448 278
Contrats Epargne	2 350 985	1 469 079
Contrats Décès	2 130 802	2 358 662
Total	6 743 647	5 276 019

Les provisions pour participation aux bénéfices :

Au 31/12/2022, le montant de la provision pour participation aux bénéfices présente un solde de 1 414 407 dinars contre 1 495 573 dinars l'exercice précédent. Ces provisions ont été calculées sur la base d'un taux de participation aux bénéfices de 6%.

Les autres provisions techniques :

Le poste des autres provisions techniques présente un solde de 5 284 441 dinars en 2022 contre 4 341 486 dinars en 2021. Il renferme principalement les réserves de stabilité des contrats collectifs pour un montant 1 430 696 dinars en 2022 contre 1 507 524 dinars en 2021 et les provisions pour frais de gestion qui totalisent 3 200 000 dinars en 2022 contre 2 700 000 dinars l'exercice précédent.

Note n°12 : Les Provisions techniques des contrats en unités de compte (U.C) :

Les provisions mathématiques des contrats en unités de compte s'élèvent à 4 701 077 dinars contre 4 344 515 dinars soit une hausse de 8 %.

L'actif représentant les U.C a totalisé un montant net 4 702 570 dinars contre 4 344 644 dinars.

Note n°13 : Dettes pour dépôts reçus des réassureurs :

Le montant des dettes pour dépôts reçus des réassureurs totalise un montant de 2 287 794 dinars. Il est constitué de la part des réassureurs dans les provisions techniques.

Note n°14 : Les dettes :

Les dettes de la compagnie s'élèvent aux 31/12/2022 à 1 799 053 dinars contre 1 515 538 dinars à fin 2021. Ce poste se détaille comme suit :

- Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques :

Ce poste renferme les dettes de la société envers l'état, le solde s'élève au 31 décembre 2022 à 550 801 dinars contre 657 852 dinars l'exercice précédent.

- Crédoiteurs divers

La rubrique « crédoiteurs divers » totalise en 2022 un solde de 1 246 375 dinars contre 838 717 en 2021 composé essentiellement des dettes envers la société mère.

En effet, le solde du compte courant de GAT Assurances présente un solde crédoiteur de 1 019 553 dinars contre un solde crédoiteur de 618 174 dinars l'exercice précédent.

- Concours bancaire :

Ce poste enregistre un solde au 31 décembre 2022 de 1 877 dinars contre 18 969 au 31 décembre 2021.

La ventilation des dettes par antériorité (autres que les concours bancaires) se présente comme suit :

En Dinars	2022	2021
Etat et organismes de sécurité sociale	550 801	657 852
Crédoiteurs divers	1 246 375	838 717
Concours bancaires	1 877	18 969
Total	1 799 053	1 515 538

Note n°15 : Les autres passifs :

Les autres passifs sont constitués des comptes de régularisation du passif. Ils s'élèvent en 2022 à 5 839 448 dinars contre 6 207 012 dinars en 2021. Ce poste est composé essentiellement par les différences sur le prix de remboursement des placements.

Notes sur les états de résultat

1- Etat de résultat technique de l'assurance

Note n°16 : Les primes émises :

Les primes émises nettes d'annulation de l'exercice 2022 s'élèvent à 53 897 856 dinars contre 36 924 723 dinars l'exercice précédent.

Les primes cédées au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 768 315 dinars contre 670 790 dinars en 2021.

La défalcation du chiffre d'affaires par catégorie d'assurance 31/12/2022 se présente comme suit :

En Dinars	2022	2021	Taux Evolution
Contrats Mixte	24 136 341	25 051 230	-4%
Contrats Epargne	24 509 635	7 094 190	245%
Contrats Décès	4 228 267	4 059 340	4%
Contrats en Unité de Compte	1 023 613	719 962	42%
Total	53 897 856	36 924 723	46%

Note n°17 : Les produits des placements :

Au 31 décembre 2022, les produits bruts de placements se sont élevés à 17 348 079 dinars et les charges de placement ont atteint 998 720 dinars. Le revenu net de placement a atteint 16 349 359 dinars contre un revenu net de 14 372 414 dinars l'exercice précédent.

Note n°18 : Les produits non réalisés sur placement :

Il s'agit des plus-values constatées et non réalisées au 31/12/2022 au titre des placements des contrats en unités de compte.

Note n°19 : La charge de sinistres :

En 2022 GAT VIE a enregistré une charge de sinistre de 26 533 243 dinars contre 72 436 869 dinars l'exercice précédent soit 49.2% du chiffre d'affaires contre 196.2% l'exercice précédent.

La part des réassureurs dans les prestations payées s'élève au 31/12/2022 à 447 040 dinars contre 97 478 dinars l'exercice précédent.

Il est à noter que la charge de sinistres englobe, en plus des montants payés aux assurés et aux bénéficiaires des contrats, le montant des frais de gestion occasionnés par le traitement de ces sinistres ainsi que le montant des sinistres en instance de paiement au 31 décembre 2022.

La répartition des montants payés en brut entre les différentes catégories d'assurance au 31/12/2022 se présente comme suit :

En Dinars	2022	2021	Tx Evolution
Contrats Mixte	5 442 913	4 339 629	25%
Contrats Epargne	18 591 882	64 432 022	-71%
Contrats Décès	1 030 820	927 002	11%
Contrats en Unité de Compte	0	10 900	-100%
Total	25 065 615	69 709 553	-64%

Quant à la variation de la provision au titre des sinistres en instance de paiement, elle se détaille par catégorie comme suit :

En Dinars	2022	2021
Contrats Mixte	- 27 314	555 670
Contrats Epargne	1 072 054	1 269 662
Contrats Décès	422 888	901 984
Total	1 467 628	2 727 316

Note n°20 : Variation des autres provisions techniques :

Ce poste a atteint, en brut, au 31 décembre 2022 la somme de 33 796 920 dinars contre -29 466 224 dinars l'exercice précédent.

En Dinars	2022	2021
Contrats Mixte	- 25 733 890	24 001 955
Contrats Epargne	58 018 420	-55 086 926
Contrats Décès	2 524 976	878 576
Contrats en Unité de Compte	-1 012 586	740 171
Total	33 796 920	- 29 466 224

Note n°21 : Participations aux bénéfiques et ristournes :

La participation aux bénéfiques et ristournes payées au cours de l'exercice 2022 s'est élevée à 35 567 dinars contre 131 720 dinars l'exercice précédent.

Note n°22 : Les frais d'exploitation :

Les frais d'exploitation ont totalisé, au cours de l'exercice 2022, la somme de 2 749 466 dinars contre 2 458 762 dinars en 2021 soit une hausse de 11.8%. Ces frais représentent 5.1% du chiffre d'affaires.

La répartition des charges par nature aux diverses destinations prévues par la NC 26 est faite par l'application des clés de déversement.

La répartition des charges de salaires et connexes est faite selon la pondération de la masse salariale au temps effectif de travail de chaque personne (le temps effectif de travail est extrait d'une application dédiée).

Les honoraires sont affectés aux diverses destinations selon la nature des travaux objets de la facturation.

Les frais d'exploitation de GAT Vie sont en provenance des charges par nature comme suit :

Rubriques	Acquisition	Administration	Total
Salaires	697 816	412 127	1 109 943
Commissions	491 986	103 341	595 327
Diverses charges	558 802	359 840	918 642
Honoraires	110 501	15 053	125 554
Total	1 859 105	890 361	2 749 466

Les frais d'exploitation se subdivisent en deux catégories :

- **Les frais d'acquisition :** Il s'agit des frais occasionnés par la conclusion des contrats d'assurances. Ils comprennent les frais directement imputables, tels que les commissions d'acquisition, les frais d'ouverture de dossiers et d'admission des contrats ainsi que les frais indirectement imputables tels que les frais de publicité et les frais administratifs liés à l'établissement des contrats. Ils comprennent notamment les frais du personnel, la quote-part des loyers et des amortissements du mobilier et matériel.

Les frais d'acquisition s'élèvent au 31/12/2022 à 1 859 105 dinars contre 1 668 577 dinars l'exercice précédent.

- **Les frais d'administration :** Ils correspondent aux frais internes et externes occasionnés par la gestion des contrats en portefeuille. Ils comprennent notamment les frais d'encaissement des primes, d'administration du portefeuille, les frais du personnel, la quote-part de loyers et les amortissements du mobilier et du matériel.

Les frais d'administration s'élèvent en 2022 à 890 361 dinars contre 790 185 dinars l'exercice précédent.

- **Tableau de passage des charges par nature aux charges par destination :**

Regroupement de charges	Acquisition	Administration	Frais de gestion de sinistre	Frais de gestion de placement	Autres charges techniques
Salaires	697 816	412 127	137 477	0	1 023 491
Commissions	491 986	103 341	55 799	391 135	707 077
Diverses charges	558 802	359 840	0	0	0
Honoraires	110 501	15 053	15 053	0	121 962
Amortissements et provisions	0	0	0	0	104 635
Total	1 859 105	890 361	208 329	391 135	1 957 165

Note n°23 : Les autres charges techniques :

Ils correspondent aux frais internes et externes qui ne sont pas affectés directement ou par l'application d'une clé de répartition à l'une des autres destinations. Leur montant s'élève en 2022 à 1 957 165 dinars soit 3.6 % du chiffre d'affaires.

Note n°24 : Les charges de placements :

Les charges de placements se sont élevées en 2021 à 1 089 021 dinars contre 1 038 425 dinars l'exercice 2022. Les charges de placements peuvent être classées en trois catégories :

En Dinars	2022	2021
Charges de gestion des placements,	430 841	514 327
Correction de valeur sur placements	87 119	85 250
Pertes provenant de la réalisation des placements	520 465	489 444
Total	1 038 425	1 089 021

✓ **Charges de gestion des placements :**

Elles correspondent aux charges internes et externes occasionnées par l'activité de gestion des placements. Ce poste inclue notamment les commissions et les courtages payés, les frais du personnel chargé de la gestion des placements et une partie des loyers payés.

✓ **Corrections de valeur sur placements :**

Il s'agit de la dépréciation des valeurs des titres de placement.

A cet effet, les titres cotés sont évalués au cours moyen du mois de décembre. Les moins-values éventuelles par rapport au cours d'achat doivent faire l'objet, en application du principe de prudence, d'une provision alors que les plus-values ne sont pas constatées.

Pour les titres à revenus fixes, tout risque de recouvrement de la valeur de remboursement et/ou des intérêts constatés sur ces actifs fait l'objet d'une provision pour dépréciation à due concurrence.

✓ **Pertes provenant de la réalisation des placements :**

Il s'agit, essentiellement, des pertes subies suite à la cession des actions cotées.

Note n°25 : Les produits des placements alloués, transférés à l'état de résultat :

Les produits de placement sont considérés comme des produits techniques et classés par conséquent dans l'état de résultat technique. Une partie de ces produits est transférée à l'état de résultat. Elle représente la rémunération des capitaux propres.

Etant donné que les actifs de GAT VIE ont été cantonnés aux divers produits commercialisés, le revenu à allouer aux capitaux propres a été calculé par rapport aux produits nets générés par les actifs dédiés.

Au 31 décembre 2022, les produits de placement nets de charges se sont élevés à 16 309 654 dinars contre un revenu net de 14 344 936 dinars l'exercice précédent.

Le produit à transférer à l'état de résultat s'élève à 834 754 dinars contre 562 563 dinars au 31 décembre 2022.

LE RESULTAT TECHNIQUE

L'exercice 2022 fait ressortir un résultat technique bénéficiaire de 4 114 045 dinars contre un bénéfice technique de 3 861 975 dinars 2021.

2- Etat de résultat

Note n°26 : Le résultat des activités ordinaires :

Le résultat des activités ordinaires de l'exercice 2022 avant impôt s'élève à 4 959 073 dinars contre 4 424 705 dinars en 2021 en hausse de 12%.

L'impôt sur les sociétés est arrêté à 706 136 dinars pour l'exercice 2022 contre 1 504 432 dinars pour l'exercice 2021.

Le résultat net de l'exercice 2022 est bénéficiaire et s'élève à 4 172 236 dinars contre un résultat bénéficiaire de 2 919 973 dinars en 2021.

Note sur l'Etat de flux de trésorerie

Les flux de trésorerie qui proviennent des activités de l'entreprise au 31/12/2022 peuvent être classés en flux utilisés dans les activités d'exploitation, d'investissement et de financement.

Note n°27 : Flux de trésorerie provenant de l'exploitation :

Au cours de l'exercice 2022, les flux de trésorerie provenant de l'exploitation se sont élevés à 3 090 837 dinars contre -85 219 dinars en 2021.

Note n°28 : Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement :

En 2022, Les flux lié aux activités d'investissement s'élèvent à -66 209 dinars contre -159 549 dinars l'exercice précédent.

Note n°29 : Flux de trésorerie provenant des activités de financement :

Au cours de l'exercice 2022, GAT VIE a payé les dividendes de l'exercice 2022 pour un montant de 1 400 000 dinars.

La variation de la trésorerie est de 1 624 628 dinars. De ce fait, la trésorerie de fin d'exercice est arrêtée à 3 272 798 dinars contre 1 648 170 dinars en 2021.

Le solde de la trésorerie se détaille comme suit :

	A l'actif	Solde brut	Provision	Montant net
AC71	Avoirs en banques, CCP, chèques et caisse	3 274 675	94 719	3 179 956
	Au Passif			
PA635	Concours bancaires	1 877	0	1 877
	Solde de trésorerie	3 272 798	94 719	3 178 079

Note n°30 : Note sur les opérations liées :

- GAT Investissement a conclu avec GAT VIE une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2022 s'élève en TTC à 357 000 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 383 560 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Investissement pour un montant Brut de 440 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 308 192 dinars.

- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 34 684 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 275 dinars.
- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 23 000 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 21 333 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Investissement a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 12 286 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat de fidélisation VISTA Motivation au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 547 424 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 112 952 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 61 311 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 621 813 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 454 796 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 8 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 17 315 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 4 125 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 2 409 dinars.

- GAT Investissement a souscrit un contrat de fidélisation VISTA Motivation au profit de son personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 5 870 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 9 741 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 845 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 718 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 7 929 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 912 252 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 200 545 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 52 428 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2022 s'élève à 113 629 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 93 992 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2022 à 5 880 dinars pour les frais téléphoniques et 8 297 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 20 145 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2022 de 1 019 553 dinars relatifs à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

Note n°31 : Evènements postérieurs à la date de clôture de l'exercice :

A ce jour aucun évènement n'a été enregistré et qui peut impacter les états financiers de l'année 2022.

ANNEXES

Annexe 8: Mouvements ayant affecté les éléments de l'actif au 31/12/2022

Désignation	Valeur brute				Amortissements et provisions								V.N.C A la clôture
	A	Acquisition	Cessions	A	A l'ouverture		Augmentations		Diminutions		A la clôture		
	l'ouverture	ou constitution	ou reprises	la clôture	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	Amortissements	Provisions	
Actifs incorporels	1 380 756	56 341	0	1 437 097	887 863	0	230 638	0	0	0	1 118 502	0	318 595
Concessions, brevets, marques	1 380 756	56 341	0	1 437 097	887 863	0	230 639	0	0	0	1 118 502	0	318 595
Actifs corporels d'exploitation	593 648	34 101	0	627 749	235 335	0	72 675	0	0	0	308 009	0	319 740
Installations techniques et machines	562 860	34 101	0	596 961	204 780	0	72 519	0	0	0	277 299	0	319 662
Autres installations, outillage et mobilier	30 788	0	0	30 788	30 555	0	156	0	0	0	30 710	0	78
Acomptes versés et immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements	185 495 821	177 309 529	142 820 177	219 977 809	0	917 375	0	0	0	0	0	576 335	219 401 474
Terrains et constructions d'exploitation & hors exploitation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Parts & actions de sociétés immobilières non cotés	6 714 665	0	0	6 714 665	0	0	0	0	0	0	0	0	6 714 665
Placements dans les entreprises liées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Placements dans les Entreprises avec un lien de participation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Parts	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
- Bons et Obligations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres placements financiers	178 781 156	177 302 164	142 820 177	213 263 144	0	917 375	0	0	0	0	0	576 335	212 686 809
Actions, autres titres à revenu variable	24 305 168	14 163 740	19 594 624	18 874 284	0	882 690	0	87 119	0	428 159	0	541 650	18 332 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	97 331 732	39 894 824	37 291 870	99 934 686	0	29 685	0	0	0	0	0	29 685	99 905 001
Prêts hypothécaires	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres prêts	30 785	977 788	8 974	999 599	0	5 000	0	0	0	0	0	5 000	994 599
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	52 768 827	119 075 177	83 092 000	88 752 004	0	0	0	0	0	0	0	0	88 752 004
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Actifs représentant les contrats en Unité de Compte	4 344 644	3 190 635	2 832 709	4 702 570	0	0	0	0	0	0	0	0	4 702 570

Annexe n° 9 : Etat récapitulatif des Placements au 31/12/2022

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou moins Value latente
Parts et actions de Sociétés immobilières non cotées	6 714 665	6 714 665	7 627 979	913 314
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d' OPCVM (2)	18 874 284	18 332 634	18 332 634	
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe (3)				
Autres parts d'OPCVM (4)				
Obligations et autres titres à revenu fixe (5)	99 934 686	99 905 001	99 905 001	
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	999 599	994 599	994 599	
Dépôts auprès des entreprises cédantes				
Autres dépôts (6)	88 752 004	88 752 004	88 752 004	
Actifs représentatifs de contrats en unité de compte	4 702 570	4 702 570	4 702 570	
Total :	219 977 808	219 401 473	220 314 787	913 314

Annexe n° 10 : Etat des règlements et des provisions pour sinistres à payer

Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2016	2017	2018	2019	2020
<i>Inventaire 2020</i>					
Règlements cumulés	11 477 958	9 105 354	20 702 363	14 367 168	41 323 767
Provisions pour sinistres	62 511	491 397	487 759	306 920	890 754
Total charges des sinistres	11 540 469	9 596 751	21 190 122	14 674 088	42 214 521
Primes acquises	18 572 560	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460
% sinistres / primes acquises	62,14%	36,21%	50,75%	23,73%	66,07%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inventaire 2021</i>					
Règlements cumulés	9 204 411	20 706 868	14 497 921	41 805 735	66 034 754
Provisions pour sinistres	703 148	460 027	166 727	249 474	2 742 393
Total charges des sinistres	9 907 559	21 166 895	14 664 648	42 055 209	68 777 147
Primes acquises	26 500 432	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723
% sinistres / primes acquises	37,39%	50,69%	23,72%	65,82%	186,26%
Année d'inventaire	Exercice de survenance				
	2018	2019	2020	2021	2022
<i>Inventaire 2022</i>					
Règlements cumulés	20 724 064	14 514 662	41 890 909	68 371 499	22 598 493
Provisions pour sinistres	475 745	157 485	212 847	694 236	4 106 246
Total charges des sinistres	21 199 809	14 672 147	42 103 756	69 065 735	26 704 739
Primes acquises	41 757 969	61 834 100	63 894 460	36 924 723	53 897 856
% sinistres / primes acquises	50,77%	23,73%	65,90%	187,04%	49,55%

Annexe n° 11 : Ventilation des charges et produits des placements au 31/12/2022

	Revenus et frais financiers concernant les placements dans des Entreprises liées et avec lien de participation	Autres revenus et frais financiers	Total
Revenus des placements immobiliers			-
Revenus des autres placements		17 348 079	17 348 079
Total produits des placements	0	17 348 079	17 348 079
Frais externes et internes		-998 720	- 998 720
Total charges des placements	0	-998 720	- 998 720

Annexe 12 : Résultat technique de la catégorie Vie au 31/12/2022	Total
Primes Acquises	53 897 856
Charges de prestations	-26 533 243
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	-33 796 920
Autres Produits Techniques	
Solde de souscription :	-6 432 307
Frais d'acquisition	-1 859 105
Autres charges de gestion nettes	-2 847 526
Charges d'acquisition et de gestion nettes :	-4 706 631
Produits nets de placements	15 514 605
Participation aux résultats	-35 567
Solde Financier :	15 479 038
Part des réassureurs dans les primes acquises	-768 315
Part des réassureurs dans les prestations payées	437 130
Part des réassureurs dans les charges de provisions	88 265
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	0
Commissions reçues des réassureurs	16 865
Solde de réassurance :	-226 055
Résultat technique Décembre 2022	4 114 045
Résultat technique Décembre 2021	3 861 975
Variation 2022- 2021 :	7%
Informations complémentaires :	
Versement périodique de rente Vie	652 206
Rachats Vie payés	21 163 366
Sinistres et Capitaux échus Vie	3 041 714
Intérêts techniques bruts de l'exercice	0
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2022	210 877 024
Provisions techniques brutes Vie au 31/12/2021	175 612 476

Annexe 15 : Tableau de raccordement du résultat technique

par catégorie d'assurance aux états financiers	Raccordement	Total
Catégorie : Vie au 31/12/2022		
Primes Acquises	PRV11	53 897 856
Charges de prestations	CHV11	-26 533 243
Charges des provisions d'assurance Vie et des autres provisions techniques	CHV12, CHV21	-33 796 920
Solde de souscription :		-6 432 307
Frais d'acquisition	CHV41, CHV42	-1 859 105
Autres charges de gestion nettes	PRV4, CHV43	-2 847 526
Charges d'acquisition et de gestion nettes :		-4 706 631
Produits nets de placements	PRV2, CHV9	15 514 605
Participation aux Bénéfices & Ristournes	CHV3	-35 567
Solde Financier :		15 479 038
Primes cédées ou rétrocédées	PRV11 2° Colonne	-768 315
Part des réassureurs dans les prestations payées	CHV11 2° Colonne	437 130
Part des réassureurs dans les charges de provisions	CHV21 2° Colonne	88 265
Part des réassureurs dans les participations aux résultats	CHV3 2° Colonne	0
Commissions reçues des réassureurs	CHV44 2° Colonne	16 865
Solde de réassurance :		-226 055
Résultat technique :		4 114 045
Informations complémentaires :		
Versements périodiques de rentes Vie		652 206
Montants des rachats Vie		21 163 366
Sinistres et Capitaux échus Vie		3 041 714
Intérêts techniques bruts de l'exercice		
Provisions techniques brutes Vie à la clôture		210 877 024
Provisions techniques brutes Vie à l'ouverture		175 612 476

GAT VIE
RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
États financiers - Exercice clos le 31 décembre 2022

Messieurs les actionnaires de la société GAT VIE,

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 9 mai 2022, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GAT Vie », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat technique, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 241 488 493 dinars, des capitaux propres positifs de 19 524 028 dinars, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 4 172 236 dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur le fait que la compagnie doit se conformer aux dispositions de l'article 466 du Code des Sociétés Commerciales traitant des participations croisées au sein des groupes de sociétés.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle. Il incombe au Conseil de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé, selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments

probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

▪ Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 (nouveau) de la loi n° 94 - 117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la Société.

▪ Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société « GAT Vie » avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 14 avril 2023
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

A decorative graphic consisting of a vertical blue line on the left and a horizontal blue line extending to the right, intersecting at the level of the title.

RAPPORT SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires

De la Société « GAT Vie »

92-94, Avenue Hédi Chaker – Tunis 1002

En application des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous communiquons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées en 2022 (autres que rémunérations des dirigeants) :

Votre conseil ne nous a informé d'aucune convention nouvellement conclue au cours de l'exercice arrêté au 31 décembre 2022.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures à l'exercice 2022:

- GAT Investissement a conclu avec GAT VIE une convention de gestion de portefeuille. La charge facturée au titre de l'exercice 2022 s'élève en TTC à 357 000 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Assurances pour un montant Brut de 1 383 560 dinars.
- GAT Vie a servi des dividendes à GAT Investissement pour un montant Brut de 440 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Assurances pour un montant Brut de 308 192 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Immobilier pour un montant Brut de 34 684 dinars.
- GAT Vie a reçu des dividendes de la part de GAT Investissement pour un montant Brut de 275 dinars.

- GAT Vie a servi à GAT Assurances des jetons de présence pour un montant Brut de 23
000 dinars.
- GAT Assurances a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 21
333 dinars.
- GAT Immobilier a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 6 250 dinars.
- GAT Investissement a servi à GAT VIE des Jetons de présence pour un montant Brut de 12
286 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat de fidélisation VISTA Motivation au profit de son personnel
chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 547 424 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au
profit de son personnel auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à
112 952 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat d'assurance vie collectif (Décès) au profit de son personnel
chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 61 311 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ
à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance
relative à l'exercice 2022 s'élève à 621 813 dinars.
- GAT Assurances a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite complémentaire) au profit
de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 454
796 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie garantissant les indemnités de départ
à la retraite dues à son personnel (IFC Vista) auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à
l'exercice 2022 s'élève à 8 000 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au profit
de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 17
315 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au
profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 4
125 dinars.
- GAT Immobilier a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel
chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 2 409 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat de fidélisation VISTA Motivation au profit de son
personnel chez sa filiale GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 5 870 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Retraite Complémentaire) au
profit de son personnel auprès de GAT VIE. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à
9 741 dinars.
- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès + Incapacité/Invalidité) au
profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 845 dinars.

- GAT Investissement a souscrit un contrat collectif d'assurance vie (Décès) au profit de son personnel chez GAT VIE. La prime d'assurance au titre de 2022 s'élève à 718 dinars.
- GAT VIE a souscrit un contrat collectif (Décès + Incapacité/Invalidité) au profit de son personnel auprès de GAT Assurances. La prime d'assurance relative à l'exercice 2022 s'élève à 7 929 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Vie dans les charges communes du personnel de GAT Assurances s'élève à 912 252 dinars.
- La quote-part TTC de GAT Assurances dans les charges salariales du personnel de GAT VIE travaillant pour le compte de GAT Assurances (branche santé) s'élève à 200 545 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE les charges d'assurance groupe pour le compte du personnel de sa filiale GAT VIE au titre du contrat d'assurance groupe pour 52 428 dinars.
- GAT VIE a loué des locaux auprès de GAT Assurances. Le montant annuel du loyer TTC en 2022 s'élève à 113 629 dinars.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE un montant de 93 992 dinars représentant la quote-part de GAT VIE dans les charges communes d'immeuble.
- GAT Assurances a refacturé à GAT VIE le montant des frais téléphoniques et les frais de carburant supportés à leur place. Ce montant s'élève pour l'exercice 2021 à 5 880 dinars pour les frais téléphoniques et 8 297 dinars pour les frais de carburant.
- GAT VIE a accordé des prêts en faveur du personnel de GAT Assurances. Le capital restant dû au 31/12/2022 s'élève à 20 145 dinars.
- Le compte « sociétés du Groupe GAT » présente un solde créditeur au 31/12/2022 de 1 019 553 dinars relatifs à des opérations réalisées avec GAT Assurances (opérations de refacturation des charges communes).

C. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants :

Les obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants tel que visés à l'article 200 nouveau II§5 du CSC sont définies comme suit :

- Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 23/10/2020 a décidé de nommer Mr Mohamed DKHILI Président Directeur Général de GAT VIE.
- Le Conseil d'Administration de GAT VIE du 24/12/2020 a décidé de nommer Mr Skander LAHRIZI Directeur Général Adjoint de GAT VIE à partir du 1er février 2021 et a fixé ses obligations et engagements.

Les charges des dirigeants relatives à l'exercice 2022 se présentent comme suit :

- La rémunération de la Direction Générale en 2022 y compris les avantages en nature se présente comme suit :

Montants bruts en dinars	DG		Administrateurs	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/22	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/22
Avantages à CT	275 900	9 664	64 000	0
Avantages à long termes	56 206	0	0	0
Avantages en nature	40 663	0	0	0
Total	372 769	9 664	64 000	0

- Les jetons de présence de l'exercice 2022 ont été décidés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 09/05/2022 et s'élèvent à 40 000 dinars en brut. L'AGO décide aussi d'allouer au Comité Permanent d'Audit et au Comité des Risques des jetons de présence pour l'exercice 2022 la somme totale de 12 000 dinars en brut pour chaque Comité.

Fait à Tunis, le 14 avril 2023
Le commissaire aux comptes

Mohamed Hedi KAMMOUN
ECC Mazars